

## Mgr Bourget et les instituts contemplatifs

Léon Pouliot, s.j.

Volume 17, numéro 1, juin 1963

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302250ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302250ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pouliot, L. (1963). Mgr Bourget et les instituts contemplatifs. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 17(1), 12–18. <https://doi.org/10.7202/302250ar>

## MGR BOURGET ET LES INSTITUTS CONTEMPLATIFS

Homme de prière, Mgr Bourget ne fut pas lent à comprendre l'importance des instituts contemplatifs dans la vie de l'Église. Nous voudrions rappeler ici les faits et les textes qui nous manifestent sa pensée sur le sujet.

### I

Pendant son premier voyage d'Europe (1841), il avait visité avec une indicible consolation la Chartreuse de Rome et la Trappe de Port-de-Salut, en France. En ce dernier endroit, il avait éprouvé « un saisissement intérieur difficile à exprimer ».<sup>1</sup> Aux supérieurs de ces deux institutions il avait manifesté le désir d'avoir de leurs enfants dans son diocèse, mais sans être exaucé.

Le 14 novembre 1846, il est de nouveau à la Trappe de Port-de-Salut, et voici ce qu'il écrit dans son *Journal*:

Il [Mgr Bourget] y célèbre la messe et assiste à une partie de l'office du matin. Ce fut pour lui un moment délicieux, et il lui sembla être dans le ciel en voyant et en entendant ces anges de la terre ! O Dieu ! quelle vie de délices l'on mène dans cette solitude ! L'Ev. signifie à l'Abbé que pour cette fois, il lui faut emmener en Canada des Trappistes, et qu'il va dire la messe pour que Dieu lui intime sa vocation. Après la messe, le bon Père voulut bien lui dire qu'il sentait un changement se faire dans ses idées et que le projet d'un établissement en Canada ne lui paraissait plus impossible ; qu'il allait se concerter avec les autres Abbés de l'Institut, et que sous peu de jours il lui adresserait à Paris un plan de

---

<sup>1</sup> AAM. *Relation du voyage de l'évêque de Montréal en Europe.*

bâtisses pour que l'on pût juger dans le pays s'il serait possible de l'exécuter.<sup>2</sup>

Cependant, les Trappistes de Port-de-Salut ne vinrent jamais au Canada. Pourquoi ? Pour des raisons d'ordre financier, croyons-nous. Il aurait fallu leur procurer une vaste propriété, des troupeaux, leur construire un monastère, une église, des bâtiments de ferme. Tout cela demandait une mise de fonds considérable. Or, l'évêque était pauvre; de plus les œuvres qu'il multipliait dans le diocèse vivaient péniblement et un appel à la charité publique ne lui paraissait pas désirable.<sup>2bis</sup>

## II

Mgr Bourget n'a pas les moyens de faire à Montréal une fondation de Trappistes. Mais ce n'est pas une raison pour renoncer à son projet en ce qu'il a d'essentiel: enrichir le diocèse d'un foyer de prière et de pénitence.

Il a appris à connaître sainte Thérèse d'Avila, il en admire l'esprit, il sait le bien produit en Europe par ses fondations. Il s'était attardé à prier dans l'église des Carmélites de Paris; et là aussi, il avait formulé un vœu, exprimé un désir. Pourquoi les Carmélites de Paris ne viendraient-elles pas au Canada ? Leur établissement serait moins dispendieux. Il demande la collaboration de l'Hôtel-Dieu. La suggestion ayant été agréée, il écrit à la Mère Pagé, supérieure, le 28 septembre 1860 :

Vous m'apprenez que votre communauté s'est décidée à témoigner son amour et sa reconnaissance envers son Père chéri, le bon S<sup>t</sup> Joseph, en introduisant dans cette ville ses filles bien-aimées du Carmel qui, avec leur Mère Sainte Thérèse, ont tant contribué à répandre sa dévotion dans le monde

<sup>2</sup> AAM. *Journal du deuxième voyage de l'évêque de Montréal*. La Trappe de Port-de-Salut abritait, en 1846, un novice canadien du nom de Ménard. Il eut la permission de se présenter à Mgr Bourget: « Comme il ne s'attendait pas à cette rencontre, il demeura comme interdit. Des larmes abondantes coulèrent de ses yeux tout le temps que dura cette entrevue. [...] L'Abbé est fort content de ce Frère Novice; il lui trouve un bon esprit, beaucoup d'aplomb, et une très bonne volonté. » Nous ne savons pas ce qu'il advint ensuite de ce Frère Ménard.

<sup>2bis</sup> Les Trappistes d'Oka arrivèrent en 1881, sous l'épiscopat de Mgr Fabre et eurent les Sulpiciens comme grands bienfaiteurs.

entier. Je ne puis qu'applaudir à cette résolution, parce que je crois y voir la volonté de Dieu qui, depuis quelques années, cherche des âmes dévouées pour en faire des victimes, afin de pouvoir épargner les pécheurs qui ne pensent qu'à l'outrager, en considérant les sacrifices que lui offriront, nuit et jour, des âmes que l'amour divin aura blessées au vif d'un trait séraphique, comme autrefois l'aimable et immortelle S<sup>te</sup> Thérèse. Je suis d'autant plus porté à bénir votre communauté pour cette nouvelle œuvre qu'elle entend de si grand cœur, qu'elle va satisfaire les désirs impétueux de plusieurs âmes qui, sans trop savoir pourquoi ni comment, sont attirées à la vie contemplative.<sup>3</sup>

Deux ans plus tard, Mgr Bourget est de nouveau à Paris, et il note dans son *Journal*, la date du 18 juillet :

J'allai aussi chez les Carmélites de la rue d'Enfer, à qui j'avais déjà proposé dans une autre visite, de faire une fondation à Montréal. La réponse fut que l'on traverserait de grand cœur les mers pour faire au Canada une fondation nouvelle, dès qu'il y aurait assez de sujets formés et capables de répandre à Montréal l'esprit de S<sup>te</sup> Thérèse. Puisse cette famille de contemplatives nous venir en aide pour réchauffer le monde par la ferveur de ses prières. La Providence, qui règle tout, saura bien quand il en sera temps nous faire trouver les moyens pour cela. L'Hôtel-Dieu en fera en partie les frais quand ses dettes seront payées et ses comptes réglés.<sup>4</sup>

Pour des raisons que nous ne connaissons pas, les Carmélites de Paris ne vinrent pas à Montréal.

### III

Mais déjà le vœu de Mgr Bourget était en voie de réalisation. Un ancien coadjuteur de Montréal, devenu évêque de Saint-Hya-

<sup>3</sup> *Annales de l'Hôtel-Dieu*, 11: 424.

<sup>4</sup> *AAM. Journal du voyage de 1862. Quand ses dettes seront payées et ses comptes réglés.* Allusion aux frais considérables occasionnés par la translation de la communauté, la construction du monastère et de l'église au Mont Sainte-Famille (1859-1861), site qu'occupe encore aujourd'hui l'Hôtel-Dieu.

cinthe, Mgr Joseph Larocque, entreprenait en 1860 la fondation du premier institut contemplatif canadien : Le Précieux-Sang. A l'enthousiasme du début succèdent des hésitations chez Mgr Larocque ; il se demande s'il est à la hauteur de la tâche, s'il est capable de la mener à bonne fin. Mgr Bourget lui écrit le 31 décembre 1860 :

Pardonnez-moi de ne pas partager votre opinion par rapport à votre future communauté du Précieux-Sang. Car il me paraît évident que Dieu vous a préparé tout exprès pour fonder cette excellente communauté d'expiation et de réparation.<sup>5</sup>

Il lui écrit encore, le 22 octobre 1861 :

Il est temps, ce me semble, que notre jeune pays qui jusque'ici n'a vu à l'œuvre que des Marthes, ait aussi ses Madeïnes dans le désert de la Sainte-Baume . . . Pour moi, je n'ai point d'expressions pour dire ce que mon cœur ressent en pensant que Notre-Seigneur se donne ici comme ailleurs de chastes épouses qui n'auront autre chose à penser et à faire que de souffrir en l'aimant. St-Hyacinthe est le lieu privilégié que le Seigneur a choisi pour être le berceau de la vie cachée qu'il veut mener ici, dans ses humbles servantes. Je m'en réjouis de tout cœur, et je ne cesserai de former des vœux pour qu'il achève ce qu'il a commencé avec tant de bonté.<sup>6</sup>

Le 12 juin 1874, Mgr Bourget avait le plaisir d'annoncer la fondation d'un monastère du Précieux-Sang à Notre-Dame-de-Grâces. Le mandement qu'il rédige à cette occasion dit le rôle des instituts contemplatifs dans l'Église, il énumère les raisons qui justifient l'existence à Montréal d'un monastère du Précieux-Sang. Dans sa pensée, cet événement n'est pas seulement d'intérêt local et paroissial ; il intéresse tous les fidèles. Et c'est pourquoi le mandement sera lu en primeur à Notre-Dame-de-Grâces, et le dimanche suivant dans toutes les églises et chapelles, ainsi qu'au chapitre des communautés.<sup>7</sup>

<sup>5</sup> AAM. *Lettres de Mgr Bourget*, 11: 323.

<sup>6</sup> AAM. *Lettres de Mgr Bourget*, 12: 162-165.

<sup>7</sup> *Mand. des évêques de Montréal*, 7: 5-14.

## IV

Un an plus tard, le 6 juin 1875, Mgr Bourget approuvait la fondation à Montréal d'un monastère de Carmélites. Nous n'avons pas à dire ici les circonstances qui ont préparé et accompagné la venue au Canada des moniales de Reims.<sup>8</sup> Mais comment ne pas rappeler la part de mérite qui revient à Mgr Bourget ? Avant de partir pour le noviciat de Reims, où elle devait bientôt mourir, Mlle Frémont se croyait appelée à introduire le Carmel au Canada. Et elle avait pensé l'établir dans son diocèse d'origine : Québec. La chose ayant paru impossible, elle s'était adressée à Mgr Bourget, et celui-ci avait promis d'accueillir la fondation à Montréal.<sup>9</sup>

Dans la suite, il ne s'est pas contenté de poser des gestes officiels. Malgré l'importance des problèmes qui l'assaillent en cette année 1875, malgré la maladie qui le retient à l'Hospice du Sacré-Cœur, il s'occupe jusque dans le détail de la venue des Carmélites. Il cherche un terrain où établir le monastère ; il constitue un comité de laïques chargé de pourvoir au temporel de la nouvelle fondation. Il décide d'envoyer « un Raphaël » au-devant des religieuses. M. Thibault, commerçant, se rend donc à Reims ; c'est lui qui organise et dirige le voyage.

Le 8 mai, Mgr Bourget écrit à la Mère Pagé, supérieure de l'Hôtel-Dieu :

C'est donc aujourd'hui que nous arrivent les Carmélites de Reims, dont depuis longtemps vous vous occupez si cordialement. Entre 9 et 10 heures du soir, elles entreront dans votre monastère et vous les entourerez de vos bons soins.<sup>10</sup>

Il désire que les nouvelles venues visitent les communautés de la ville ; ensuite elles vivront à l'Hôtel-Dieu leur vie cloîtrée jusqu'au jour où elles auront un monastère à elles.

<sup>8</sup> Sur ce sujet, lire l'ouvrage du P. Antoine Braun, S.J., *Une Fleur du Carmel, Marie-Lucie-Hermine Frémont, en religion Sœur Thérèse de Jésus* (Montréal, 1875) et *Histoire de la Révérende Mère Marie Séraphine du Divin Cœur de Jésus, Fondatrice et Prieure du premier Carmel au Canada* (Montréal, 1908).

<sup>9</sup> *Une Fleur du Carmel* . . . , 120.

<sup>10</sup> *Annales de l'Hôtel-Dieu. Lettres de Mgr Bourget.*

Le 10 mai, il reçoit les six fondatrices. La Prieure raconte ainsi l'événement aux Carmélites de Reims :

Monseigneur vint à nous, mître en tête, et nous adressa une magnifique allocution qui dura au moins vingt minutes. Le saint évêque si malade resta debout tout le temps qu'il parla. Je vais essayer de vous rapporter quelques pensées retenues de mémoire tant bien que mal; mais le cœur qui dictait ces paroles, l'accent avec lequel elles étaient prononcées, impossible de vous les envoyer.

Cette allocution se terminait substantiellement par ces mots :

Je puis entonner mon *Nunc dimittis* puisque j'ai des Carmélites, qui seront les auxiliaires de mon clergé par leurs oraisons, les paratonnerres de mon diocèse par leurs pénitences, les soutiens des institutions que j'ai fondées par leur vie de sacrifice.<sup>11</sup>

Pendant les trente-six années de son administration (1840-1876), Mgr Bourget avait introduit au Canada les Oblats de Marie-Immaculée (1841), les Jésuites et les Religieuses du Sacré-Cœur (1842), les Religieuses du Bon-Pasteur (1844), les Clercs de Saint-Viateur, les Pères, Frères et Sœurs de Sainte-Croix (1847), les Frères de la Charité de Gand (1865). Il avait fondé les Sœurs de la Providence (1843), les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie (1844), les Sœurs de Miséricorde (1848), les Sœurs de Sainte-Anne (1850).

Au sommet de sa vie et comme couronnement de sa carrière, il accueille à Montréal les Filles de Sainte Thérèse. Il les a attendues et désirées pendant 20 ans.<sup>12</sup>

La pensée qui l'animait dès le début, et dont il n'a jamais cessé de souhaiter la réalisation, il nous l'a livrée lui-même :

<sup>11</sup> *Histoire de la Révérende Mère Marie Séraphine . . .*, 227-228.

<sup>12</sup> « En 1856, Mgr Bourget avait frappé à la porte de notre Premier Couvent de Paris pour avoir une colonie de carmélites pour sa ville épiscopale. Cette fondation souriait d'autant plus à nos Mères de Paris, qu'elles savaient que la Vénérable Madeleine de Saint-Joseph, première prieure française de leur monastère, avait eu au 17<sup>me</sup> siècle le désir de fonder un Carmel dans la jeune France. Les bonnes Mères ne purent répondre au désir de Mgr Bourget pour la raison qu'elles avaient récemment fondé le Carmel de l'Avenue de Messine à Paris. » *Histoire de la Mère Marie Séraphine*, 190.

Ce qu'il veut par dessus tout, ce Dieu tout-puissant et infiniment bon, c'est de ménager, par des moyens dont lui seul connaît le secret, à toutes ses créatures qui, dans cette vallée de larmes, gémissent sous le poids des plus accablantes misères, des secours souverainement efficaces, pour bien supporter les peines de cette vie, et surtout pour se préserver des maux affreux qui, dans l'autre vie, attendent ceux qui abusent ici-bas de ses dons.

Or, le grand moyen qu'il met à la disposition de tous les hommes, pour échapper, dans ce monde et dans l'autre aux rigueurs de sa justice, c'est la prière, qui, quand elle est fervente, ouvre infailliblement les trésors de sa miséricorde, en faveur de ceux qui se montrent les plus indignes de ses bénédictions.

Mais, comme la plupart des hommes négligent de recourir à un moyen si facile et si efficace, parce que leur cœur est appesanti par l'amour désordonné des biens de ce monde et par les vanités et les plaisirs du siècle, Dieu, par une nouvelle invention de son amour, a ménagé aux personnes du monde, que le tracas des affaires empêche de vaquer au devoir de la prière, le secours des Communautés ecclésiastiques et religieuses en général, et plus particulièrement celui des communautés contemplatives qui s'affranchissent, autant qu'il leur est possible, de toutes les sollicitudes de ce monde, afin de pouvoir donner plus de temps à la prière et à la contemplation des choses du Ciel.<sup>13</sup>

En implantant à Montréal la vie contemplative, Mgr Bourget a rendu à l'Église, au diocèse, aux âmes, un service durable. Il convenait de le reconnaître et de lui manifester notre reconnaissance.

Léon POULIOT, S.J.

---

<sup>13</sup> *Mand. des év. de Montréal*, 7: 176, « Approbation de la fondation d'un couvent de religieuses carmélites à Montréal, 6 juin 1875 ».